

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Berne, le 27 janvier 2015

Comité central de la FPSL, janvier 2015

**La situation exceptionnelle appelle des mesures urgentes***Direction*

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

smp@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

**swissmilk**

**Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait a examiné les conséquences à court et à moyen terme du renforcement du franc suisse par rapport à l'euro et à d'autres devises. Pour le comité central de la FPSL, il est absolument prioritaire que la branche prenne des mesures pour empêcher d'inutiles baisses de prix et pertes de valeur ajoutée sur le marché suisse. L'existence de nombreuses exploitations laitières est en jeu. Les producteurs de lait attendent des détaillants suisses qu'ils soutiennent réellement l'agriculture suisse et la place économique suisse – aussi en dehors des spots télévisés. Quant au Département fédéral des finances, il doit, comme promis lors du débat sur le budget 2015, adapter rapidement le taux de remboursement et allouer un crédit supplémentaire à la « loi chocolatière ».**

L'abandon du taux plancher du franc face à l'euro a créé une nouvelle situation concurrentielle sur le marché suisse du lait, avec des conséquences parfois dramatiques. Si les producteurs de lait, les organisations de commercialisation et l'ensemble de la branche ne font pas front commun, l'économie laitière suisse s'expose à une destruction de valeur considérable. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) va tout entreprendre pour minimiser les dégâts potentiels.

Dans un premier temps, les politiques doivent sans tarder donner suite aux promesses faites lors du débat sur le budget 2015 : le taux de remboursement pour l'exportation de produits agricoles transformés doit passer à 85 % et le crédit actuel doit être augmenté d'un crédit supplémentaire I. Indépendamment de la situation monétaire actuelle, le crédit initialement octroyé ne suffit pas. Cependant, les taux de change actuels aggravent encore le déséquilibre. En outre, la FPSL s'engage au sein de la branche laitière pour trouver des mesures complémentaires permettant de lutter spécifiquement contre les conséquences des nouveaux taux de change. Les mesures et les revendications sont en cours de concrétisation.

Il convient de rappeler que le marché suisse du lait, plus qu'aucun autre secteur de l'agriculture suisse, est exposé à une concurrence directe en raison de l'accord fromager conclu avec l'UE (Bilatérales I). De plus, au sein de l'agriculture suisse, l'économie laitière est le secteur présentant la part d'exportations la plus élevée.

L'évolution des taux de change détériore considérablement la compétitivité de la production laitière suisse. Or la Politique agricole 2014-2017 ne tient aucun compte de cette réalité. Cette situation montre clairement que les taux de change actuels

appellent un changement de cap, afin que l'économie laitière garde la place qui est aujourd'hui la sienne dans notre pays.

**Renseignements :**

**Hanspeter Kern**, président

079 418 52 16

**Kurt Nüesch**, directeur

079 661 41 59

**Stephan Hagenbuch**, directeur adjoint, communication

stefan.hagenbuch@swissmilk.ch

079 292 97 52

2826 signes (espaces comprises) ; [www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)

